

## LES AFFAIRES INDIENNES

### LES PROGRAMMES D'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE—ON DEMANDE UN PROGRAMME DE FINANCEMENT

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, le financement des programmes de garde d'enfants destinés aux autochtones est en état de crise au Canada et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. McKnight) et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) ne semblent pas en être conscients. Tant à cause de la pauvreté, des pénuries de logement que du chômage chronique dans les collectivités autochtones de tout le Canada, les agences de protection de l'enfance sont incapables de répondre à la demande.

Au Manitoba, la charge de travail des services de l'aide sociale à l'enfance autochtone est deux fois supérieure au niveau jugé acceptable dans la province, et le gouvernement conservateur actuel n'a pas su remédier à la situation. Au contraire, le niveau de financement continue d'être insuffisant et aucune négociation n'est prévue à ce sujet.

Des organismes de développement social de toutes les régions du Canada, et notamment le Conseil canadien du développement social, le centre de pastorale catholique, l'Association nationale des centres d'amitié et des groupes d'aide aux familles de toutes les provinces se joignent à moi aujourd'hui pour exhorter le gouvernement conservateur à accorder la priorité voulue à cette question et à collaborer avec les agences du Manitoba à mettre au point un programme de financement qui permettra à nos enfants autochtones de voir autre chose dans l'avenir qu'un gouffre de pauvreté et de désespoir.

Il est certain par ailleurs que le manque de logements dans les réserves aggrave la crise de l'aide sociale à l'enfance. Le ministre doit se sensibiliser à cette réalité et envisager sérieusement d'accroître le financement du logement en général ainsi que du programme de logement prévu dans le cadre du projet de loi C-31.

La qualité du logement est une condition préalable à l'amélioration de la qualité de vie de tous. Le ministre s'est avéré incapable de saisir cette donnée importante de l'équation.

\* \* \*

## L'ASSURANCE-CHÔMAGE

### LA SITUATION DES TRAVAILLEURS DE LA PÊCHE À TERRE-NEUVE ET AU LABRADOR

**M. Morrissey Johnson (Bonavista—Trinity—Conception):** Monsieur le Président, depuis maintenant plusieurs mois, je signale à divers ministres que des centaines de pêcheurs et d'employés de conserveries de poisson n'ont pas cette année les revenus voulus, du fait de l'insuffisance des prises, pour être admissibles aux prestations d'assurance-chômage à ce stade-ci.

Je présente la même requête à nouveau, et j'exhorte le gouvernement à lancer immédiatement un programme destiné à résoudre en partie les problèmes financiers que les intéressés éprouvent, non seulement dans ma propre circonscription, mais également dans d'autres régions de Terre-Neuve et du Labrador.

## Article 21 du Règlement

[Français]

### LA SEMAINE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

#### LA NÉCESSITÉ D'ACCENTUER L'EFFORT COLLECTIF

**Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Abuntsic):** Monsieur le Président, cette semaine est la semaine nationale de la sécurité routière. Le thème de cette 32<sup>e</sup> campagne annuelle est particulièrement bien choisi. Il s'intitule «Vous pouvez améliorer la sécurité routière» et il remet carrément la responsabilité de la sécurité routière sur chacune de nos épaules.

Au Canada, l'année dernière, 3 123 passagers de véhicules sont morts à cause d'accidents de la route et 258 808 personnes ont été blessées dans des accidents de la route. Malgré ces tristes statistiques, les gens ont encore l'impression qu'un accident n'arrive qu'aux autres. Je sais personnellement, monsieur le Président, que les accidents de la route ne font pas de discrimination, et c'est pourquoi j'invite tous les Canadiens et Canadiennes à pratiquer la conduite défensive, à respecter le Code de la route et à boucler leurs ceintures parce que, collectivement, nous nous devons de réduire le nombre d'accidents sur nos routes. Je félicite tous les organismes et les personnes qui sont activement engagés dans la promotion de la sécurité routière et je dis que, en accentuant cet effort collectif, nous réussirons à éviter «qu'un jour, ce soit notre tour».

\* \* \*

[Traduction]

### LE MULTICULTURALISME

#### ON APPUIE LE PROJET DE LOI SUR LE MULTICULTURALISME

**M. Bill Domm (Peterborough):** Monsieur le Président, il est rare qu'on puisse participer à un événement qui revêtira manifestement une grande importance dans l'histoire de notre Parlement. Selon moi, le dépôt à la Chambre des communes, aujourd'hui, de la loi relative au multiculturalisme tombe dans cette catégorie.

Le message de cette loi est extrêmement clair. On reconnaît la réalité multiculturelle de notre société. On affirme que la diversité culturelle enrichit nos localités. On précise que cette diversité fait de nous des gens plus intéressants et compatissants tout en nous ouvrant de grandes perspectives d'avenir dans une économie planétaire.

Il est intéressant de remarquer que l'éminent spécialiste canadien des questions de communications, Marshall McLuhan, a été le premier à parler de «village planétaire». Le Canada est le premier village du genre accueillant des gens de tous les coins du monde qui peuvent ainsi se joindre à la grande famille canadienne. A l'heure actuelle, nous dépassons cette définition pour devenir non plus un village planétaire, mais une nation internationale.

Ainsi, les signes de notre identité multiculturelle se retrouvent non seulement dans les quartiers vivants de nos grandes villes, mais également dans les petites villes, les villages et les hameaux reculés du pays. Notre peuple est formé de gens de diverses origines, nos traditions sont fort variées et il en va de même de notre patrimoine. C'est de là que notre pays tire sa force et sa grandeur.